

**LA  
CHARTRE  
DES  
1000**  
1000 ENTREPRISES  
S'ENGAGENT POUR  
L'INSERTION ET L'EMPLOI.



# CHARTRE DES 1 000 LES ENTREPRISES S'ENGAGENT POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI,

*« La Charte des 1000 - Les Entreprises s'Engagent est le signe d'une volonté partagée de mobiliser les entreprises au service d'un territoire plus inclusif. Chaque entreprise, de tous secteurs d'activités, de toutes tailles, peut s'engager à nos côtés pour développer des actions permettant la mise à l'emploi des plus fragiles : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, ... Nous comptons sur vous, vous pouvez compter également sur notre détermination. »*



**Bruno BERNARD**  
Président de la Métropole de Lyon



**Fabienne BUCCIO**  
Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfète du Rhône

# EN SIGNANT LA CHARTRE DES 1 000 - LES ENTREPRISES S'ENGAGENT



... je témoigne de l'engagement de mon entreprise à agir en faveur d'un modèle économique responsable et inclusif.

**L'État et la Métropole de Lyon souhaitent réaffirmer leur engagement pour l'insertion en lien étroit avec le monde économique. Pour cela, ils s'appuient sur la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi, outil partenarial, chargé de vous accompagner dans la mise en œuvre de vos engagements.**

**Mon référent charte MMI'e**

Nom et prénom : .....  
Fonction : ..... Territoire : .....  
Tél : ..... Mail : .....

**Je suis :**

Entreprise : .....  
N° SIRET : .....  
Effectifs ETP sur bassin métropolitain : .....  
Réfèrent Charte dans l'entreprise nom - prénom : .....  
Fonction : .....  
Tél : ..... Mail : .....  
Adresse : .....  
.....

Je souhaite adhérer au réseau national Les Entreprises s'Engagent?

 Oui  Non

Votre entreprise est-elle signataire d'une autre charte ?  
Laquelle ? .....

 Oui  Non

**Votre engagement :**

En signant cette charte, votre entreprise s'engage à contribuer activement à l'inclusion des publics en difficulté. Concrètement, cela signifie que vous mettrez en œuvre au moins une action dans l'année, avec un impact tangible et durable sur l'insertion professionnelle.

Vous vous engagez également à respecter les principes de non-discrimination, en garantissant des opportunités équitables à tous, quel que soit leur profil. Dans cette dynamique, votre participation active passe aussi par le partage d'informations et de retours concrets :

- Répondre aux questionnaires de satisfaction et aux bilans permettant d'évaluer l'efficacité des actions engagées,
- Faire des retours à la MMI'e et aux partenaires sur les CV transmis ainsi que sur les candidatures reçues en entretien, notamment lors des forums et événements de recrutement.

Enfin, ce réseau repose sur une démarche collective et solidaire, visant à favoriser l'engagement et le partage d'expériences. Il ne s'agit pas d'un espace dédié à la promotion individuelle des entreprises, mais d'un levier d'action au service de l'insertion et de l'inclusion.

La MMI'e se réserve le droit de rompre ce partenariat si ces engagements ne sont pas respectés.



## SIGNATURE :

à : ..... le : .....

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

# VOS ACTIONS ANNUELLES

	Action déjà réalisée hors Charte	Engagement pris avec la Charte	Nombre de publics concernés / an	Nombre de jours par an hommes-femmes/entreprises
<b>FORMER ET RECRUTER INCLUSIF</b>				
Recruter en emploi durable les personnes en insertion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Monter des actions de formation adaptées aux personnes éloignées de l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Recruter par le biais de méthodes innovantes (recrutement par simulation, sans CV, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Participer à des forums emplois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Communiquer des offres d'emploi aux partenaires locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Sensibiliser les collaborateurs à la lutte contre les discriminations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
<b>AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INCLUSION</b>				
Développer des partenariats avec les acteurs de l'insertion et du handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Intégrer des clauses sociales et environnementales dans le choix des fournisseurs et sous-traitants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
<b>ACCUEILLIR AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE</b>				
Permettre l'accueil de jeunes scolarisé-e-s des quartiers prioritaires de la ville en stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Permettre l'accueil de demandeur-euse-s d'emploi en période d'immersion de validation de projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
<b>CONSEILLER ET PARTAGER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</b>				
Réaliser des entretiens conseils	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Réaliser des simulations d'entretiens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Développer le tutorat ou le parrainage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
<b>VALORISER VOS METIERS</b>				
Animer des rencontres métiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Organiser des visites régulières d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
<b>CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU DES ENTREPRISES ENGAGEES</b>				
Participer à une démarche collective d'employeurs sur une filière ou un bassin d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
S'impliquer dans des actions d'amélioration des pratiques RH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
Etre ambassadeur-trice de la charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi auprès d'autres entreprises : (ex : parrainer une autre entreprise)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....
S'impliquer dans le réseau local : (ex : CTIE, MMI'e, Missions Locales, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....

**TOTAL des engagements de l'entreprise :**

# HISTORIQUE

La Charte des 1000 trouve ses origines en 2012, sous l'impulsion du maire de Lyon et du préfet de région, en partenariat avec la *Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon*. La *Charte des 100 entreprises pour l'emploi* a été créée pour mobiliser les entreprises autour de l'insertion professionnelle des jeunes et des publics en difficulté.

En 2015, le succès de l'initiative conduit à un élargissement à 300 entreprises signataires, devenant ainsi la *Charte des 300*. Trois ans plus tard, en 2018, la création de la Métropole de Lyon donne une nouvelle ampleur au projet, qui vise désormais à rassembler 1000 entreprises signataires, avec une ambition métropolitaine.

En 2019, l'État intègre la dynamique locale avec l'adhésion des entreprises du programme national *PAQTE (Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises)*. En 2022, la Charte s'intègre au réseau national *La France, Une Chance - Les Entreprises s'Engagent*, renforçant ainsi son rayonnement et son impact.

En 2024, la Charte évolue et devient officiellement la **Charte des 1000 - Les Entreprises s'Engagent**, poursuivant son engagement en faveur d'une société plus inclusive.

## NOTRE ENGAGEMENT

Toute entreprise signataire sera accompagnée dans la réalisation des actions par un Chargé de Liaison Entreprises Emploi (CLEE) qui a pour mission de :

- Faire connaître aux entreprises les services proposés par le Réseau pour l'Emploi (RPE)
- Sensibiliser les entreprises aux enjeux liés aux publics éloignés de l'emploi
- Offrir un accompagnement aux entreprises locales pour les aider à recruter des personnes en insertion.
- Encourager les entreprises à participer à la création de parcours d'insertion complets et innovants (par exemple : informations sur les métiers, stages, formations, mises en situation professionnelle, etc.).
- Rassembler le réseau des acteurs pour l'emploi (RPE) autour de ces actions
- Stimuler la coopération entre entreprises sur un territoire, en lien avec les Développeurs Économiques.

Les entreprises signataires seront destinataires d'une newsletter mensuelle et participent à un réseau dynamique, ponctué de manifestations de valorisation des actions entreprises.

Au-delà de l'offre de service proposée par la MMI'e, le réseau pour l'emploi (RPE) du territoire contribue à la mise en œuvre des engagements des entreprises au travers de leurs dispositifs dédiés.

La Charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et l'emploi s'inscrit dans les dynamiques nationales du *PaQte* et des *Entreprises s'engagent*.

En 2025, avec le soutien de :

